

Jacques LE NAY  
votre Sénateur  
vous informe

Info-Sénat :  
l'actualité du Sénat  
N° 62 – 21 octobre 2019



Les travaux de la semaine passée



## DANS LE MORBIHAN

### Inauguration de la nouvelle salle socioculturelle de Rieux



La nouvelle salle socioculturelle de Rieux a été inaugurée le 18 octobre en présence de la population et de nombreux élus du territoire, dont le sénateur Jacques LE NAY.

Le maire André FONTAINE et son équipe municipale ont souhaité que ce projet aboutisse à une salle aux multiples utilisations : théâtre, salle de projection, salle de conférences, dîners-spectacles, lieu de manifestations pour les associations ...

Pour Jacques LE NAY « *cet équipement public et cet outil au service de la population va permettre de répondre aux projets socioculturels du territoire* ».

### Au Congrès des maires du Morbihan, en présence de la ministre Jacqueline GOURAULT



Le Congrès des maires et des présidents d'EPCI du Morbihan s'est tenu cette année à Inzinzac-Lochrist en présence de Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.

Après la table ronde pour présenter l'association l'Outil en Main et le témoignage particulièrement fort de Gaëlle BERTHEVAS maire de Saint-Abraham depuis 2014 sur son parcours et son engagement d'élue, la ministre a fait un discours devant 360 élus. Elle a abordé notamment la fracture numérique, les services publics, la taxe d'habitation, la place et le rôle des élus locaux...

A l'issue de la manifestation, Jacques LE NAY a félicité le président Yves BLEUNVEN ainsi qu'Armelle NICOLAS, maire d'Inzinzac-Lochrist, et leurs équipes respectives pour l'organisation de cette journée.

## AU PARLEMENT

### Offensive turque dans le nord-est de la Syrie



Le 15 octobre, la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées a entendu le ministre des Affaires étrangères sur les événements actuels au nord-est de la Syrie.

Par ailleurs le 16 octobre, dans le cadre de la séance des questions d'actualité au Gouvernement, le Premier ministre a été interpellé sur la prise de position de la France face à l'offensive turque au nord-est de la Syrie. Dans son intervention, Edouard PHILIPPE a énoncé les sanctions envisagées et a rappelé son attachement au multilatéralisme [voir la vidéo](#).

La commission a entendu Ismaïl HAKKI MUSSA, Ambassadeur de Turquie en France qui a tenu à s'exprimer sur l'offensive turque en cours. Le président de la commission a condamné avec la plus grande fermeté cette attaque contre les alliés kurdes de la France. Cette opération qui a déjà fait des victimes civiles et des dizaines de milliers de déplacés aggrave considérablement la situation dans cette région déjà si durement éprouvée. Elle constitue une planche de salut tendue à Daech, à un moment où cette organisation terroriste rêve de renaître de ses cendres.

« *Si nos positions divergent, il est utile de rappeler l'importance du dialogue et de la diplomatie en temps de crise* » a rappelé Jacques LE NAY, « *pour autant, les intérêts de la France et de la Turquie ont pu se rejoindre dans le cadre de la coalition internationale contre l'Etat islamique en Irak et en Syrie, cet objectif commun pourrait aujourd'hui être mis à mal* » a-t-il ajouté.

### Projet de loi de Finances pour 2020, la commission poursuit ses auditions



Dans le cadre du projet de loi de finances pour 2020 qui détermine les ressources et les charges de l'État, la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat poursuit son cycle d'auditions. Elle a entendu cette semaine :

- Florence PARLY, ministre des Armées. Dans le cadre des événements dans le nord-est de la Turquie, Jacques LE NAY l'a interrogée sur l'impact économique réel de la suspension par la France de tout projet d'exportation vers la Turquie de matériel de guerre pouvant servir à cette offensive [voir la vidéo](#).
- le Général Thierry BURKHARD, chef d'État-Major de l'Armée de terre,
- le Général François LECOINTRE, chef d'État-Major des Armées.

### Les sénateurs du groupe de l'Union centriste invités de Gérard LARCHER, Président du Sénat



Le 15 octobre, le président du Sénat Gérard LARCHER a reçu les membres du groupe de l'Union centriste.

Ce moment convivial fut l'occasion pour les parlementaires d'aborder avec le Président LARCHER l'actualité législative, notamment le projet de loi Engagement et Proximité qui sera soumis au vote des sénateurs le 22 octobre et les textes à venir.

### L'examen du projet de loi engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique achevé



Le 17 octobre, le Sénat a achevé l'examen du projet de loi relatif à l'[engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique](#).

Ce projet de loi qui vise à améliorer les droits des élus, à faciliter l'exercice de leur mandat ainsi qu'à modifier certaines dispositions de la loi NOTRe sera soumis aux votes des sénateurs le 22 octobre.

Il sera ensuite examiné par les députés, dans l'objectif d'une adoption définitive avant les élections municipales de mars 2020.

**Mardi 22 octobre 2019****À 14 heures 30 :**

- Explications de vote des groupes puis scrutin solennel sur le projet de loi relatif à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique (procédure accélérée) (texte de la commission, [n° 13, 2019-2020](#))

**À 15 heures 30 :**

- Proposition de résolution en application de l'article 34-1 de la Constitution, tendant à l'engagement résolu de la France en faveur de toute initiative concertée au niveau européen ou international visant à mettre un terme à l'offensive militaire menée par la Turquie au nord-est de la Syrie ([n° 53, 2019-2020](#)) (demande du groupe Les Républicains)

- Proposition de loi tendant à renforcer l'encadrement des rave-parties et les sanctions à l'encontre de leurs organisateurs (texte de la commission, [n° 71, 2019-2020](#)) (demande du groupe Les Républicains)

**À 21 heures 30 :**

- Débat à la suite de la réunion du Conseil européen des 17 et 18 octobre 2019

**Mercredi 23 octobre 2019****À 15 heures :**

- Questions d'actualité au Gouvernement

**De 16 heures 30 à 20 heures 30 :**

- Proposition de loi visant à adapter la fiscalité de la succession et de la donation aux enjeux démographiques, sociétaux et économiques du XXI<sup>e</sup> siècle (texte de la commission, [n° 62, 2019-2020](#))

- Proposition de loi tendant à renforcer l'effectivité du droit au changement d'assurance emprunteur, présentée par M. Martial BOURQUIN (texte de la commission, [n° 59, 2019-2020](#))

**À 22 heures :**

- Explications de vote puis vote sur la proposition de loi visant à moderniser les outils et la gouvernance de la Fondation du Patrimoine (texte de la commission, [n° 76, 2019-2020](#)) (demande de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication)

- Proposition de loi visant à moderniser la régulation du marché de l'art (texte de la commission, [n° 69, 2019-2020](#)) (demande de la commission des lois)

**Jeudi 24 octobre 2019****À 10 heures 30 :**

- Proposition de résolution en application de l'article 34-1 de la Constitution, relative à la consolidation du pouvoir de dérogation aux normes attribué aux préfets ([n° 664, 2018-2019](#)) (demande de la délégation aux collectivités territoriales)

**De 14 heures 30 à 18 heures 30 :**

- Deuxième lecture de la proposition de loi, modifiée par l'Assemblée nationale en première lecture, visant à clarifier diverses dispositions du droit électoral (texte de la commission, [n° 66, 2019-2020](#)) et deuxième lecture de la proposition de loi organique, modifiée par l'Assemblée nationale en première lecture, visant à clarifier diverses dispositions du droit électoral (texte de la commission, [n° 67, 2019-2020](#))

- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, visant à créer le statut de citoyen sauveteur, lutter contre l'arrêt cardiaque et sensibiliser aux gestes qui sauvent (texte de la commission, [n° 73, 2019-2020](#))

Source <http://www.senat.fr/>

Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN

E-mail : [j.le-nay@senat.fr](mailto:j.le-nay@senat.fr)

Site web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>



Palais du Luxembourg  
15, Rue de Vaugirard  
75006 PARIS  
Tél : 01 42 34 15 42

Collaborateurs parlementaires  
Okba MERABET — Tél : 06 31 48 21 80  
Margot SIMON — Tél : 06 31 00 26 81



Permanence parlementaire  
5, rue du Docteur Berthé  
56240 PLOUAY  
Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires  
Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66  
Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23

Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan  
Conception et réalisation : Laurence FANE — [laurence.fane@orange.fr](mailto:laurence.fane@orange.fr)